Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260911-D16_06_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 10 septembre 2026	Délibération N° 16-06-2026

Date de convocation : 04 septembre 2026

Date d'affichage : 11 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18

Votants : 19

Objet :

Mise à jour du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de septembre, à dix-neuf heures, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, Monsieur Guillaume BEDIN, Mme Sophie BELLAY, M. Philippe BELZ, , M. François CEBRON de LISLE, M. Philippe DELHAYE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, M. Julien GOSSE, Mme Christine HOCHARD, Mme Caroline LE BARON, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Eddy LEMAITRE , M. David MARY, Mme Laurence MONFORT, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE.

Absents excusés : Mme Stéphanie CAMBON absente excusée ayant donné pouvoir à Mme Christine HOCHARD

Monsieur Eddy LEMAITRE est désigné secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs actuellement en vigueur ;
Considérant la nécessité de créer, modifier ou supprimer des postes pour répondre aux besoins des services ;

Le Maire rappelle qu'il l appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect de la loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le tableau des effectifs est alors modifié en conséquence, compte tenu de l'activité des services et des évolutions relatives au personnel.

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs suite aux créations et suppressions de postes et propose le tableau des effectifs mis à jour au 1er octobre 2026 :

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260911-D16_06_2026-DE

Tableau des effectifs au 1er octobre 2026	
o *Filière administrative*	
Attaché	1 poste à 35/35ème
Rédacteur principal de 1ère classe	1 poste à 35/35ème
Rédacteur principal de 2ème classe	2 postes à 35/35ème
Rédacteur	1 poste à 35/35ème
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1 postes à 35/35ème
Adjoint administratif	1 poste à 35/35ème
o *Filière Patrimoine et bibliothèques*	
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	1 poste à 28/35ème
o *Filière sociale*	
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles	1 poste à 28/35ème
o *Filière animation*	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1 poste à 35/35ème
o *Filière police municipale*	
Gardien-brigadier	1 poste à 35/35ème
o *Filière technique*	
Technicien principal de 1ère classe	1 poste à 35/35ème
Technicien	1 poste à 35/35ème
Agent de maîtrise principal	1 poste à 35/35ème
Agent de maîtrise	1 poste à 28/35ème
Adjoint technique principal de 1ère classe	3 postes à 35/35ème 1 poste à 22,43/35ème
Adjoint technique principal de 2ème classe	3 postes à 35/35ème
Adjoint technique	2 postes à 35/35ème 1 poste à 21/35ème 1 poste à 14/35ème 6 postes à 4,75/35ème

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Approuve le tableau des effectifs au 1er octobre 2026 tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 11 septembre 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL 56340 (MORBIHAN)